

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 7 novembre 2017  
**CO 133 DE**

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Pascal BONVALOT, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Charles VALLET, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES (arrivée 21h10 – dossier Aménagement de la ZAC de l'Ethole), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claire LUCAS VERNUS à Jacques GUILLOT, Thierry GUINCHARD à Pierre GUINCHARD, Jean-François CETRE à Bernard BRUNEL, Frédéric LAMBERT à Florent GAILLARD, Roger GROS à Pascal DROGREY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Christian JAQUIER à Françoise WEBER, Christian PROST à Adrien LAVIER, soit 8 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Louis DUFOUR à Pascal BONVALOT, Eric TOURNEUR à Charles VALLET, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94  
Présents : 69  
Votants : 77

Assistait à titre consultatif : Josiane SCARABOTTO.

Etaient Excusés : Yves DÉCOTÉ (Vice-Président), Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Jean-Baptiste MERILLOT, Philippe RIOU, Anne CHARLET, Lucie DODANE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, André PROST, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Hubert MOTTET, Claudine ROUEFF, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis BRENIAUX

Convocation faite le : 30 octobre 2017

**Objet : Réfection de la route touristique du Fort Saint André.**

VU la note de synthèse n° 14/07.11.2017 élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGT ;

VU l'avis favorable de l'Exécutif en date du 24 octobre 2017 ;

VU le projet de réfection totale de la route touristique du Fort Saint André à Salins les Bains ;

ENTENDU la procédure à suivre pour traiter ce dossier, à savoir : définition de l'intérêt communautaire, transfert de compétence puis financement des travaux ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président en charge des travaux qui précisent le caractère urgent de ces travaux afin qu'ils soient réalisés pendant la période de fermeture du village Vauban (hébergements touristiques) (jusqu'au 31 mars 2018), et afin de bénéficier de l'aide exceptionnelle de RTE qui avait entrepris des travaux d'enfouissement de lignes électriques le long de la route ;

-----  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 7 novembre 2017**  
**CO 133 DE (SUITE)**

Page 2/2

**Objet : Réfection de la route touristique du Fort Saint André**

ENTENDU la proposition de la Monsieur le Président de solliciter d'abord les aides financières et lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre et les travaux avant la proposition de transfert lors du prochain Conseil Communautaire ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- 1 / APPROUVE le projet de réfection de la route touristique du Fort Saint André ;
- 2 / ACCEPTE le plan financement prévisionnel suivant :

- Plan de financement prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Travaux	Cout en € HT	Financeurs	Participation en € HT
Réfection de la route	200 000 €	RTE	100 000 €
Moe et imprévus	15000 €	Massif du Jura et Contrat Ruralité	40 000 €
		CCAPSCJ	75 000 €
<b>Total</b>	<b>215 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>215 000 €</b>

- Calendrier :

Décembre 2017 à mars 2018

- 3 / SOLLICITE l'Etat (Massif du Jura et Contrat de Ruralité) et RTE pour des aides financières ;
- 4 / DONNE DELEGATION à Monsieur le Président pour lancer une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre et de consultation des entreprises ;
- 5 / DIT que l'ensemble de la décision est conditionné par le transfert de compétence à délibérer par le Conseil de décembre 2017 dans le cadre de la reconnaissance de l'intérêt communautaire au titre des voiries touristiques ;
- 6 / AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents afférents à ce dossier.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Le Président  
Pour le Président empêché  
le Vice-Président

Michel FRANCON

